FICHE ACTION 5

ACCOMPAGNER LE RENFORCEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DURABLE DU CALAISIS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'**attractivité touristique** du territoire tout au long de l'année
- Développer les **coopérations et les échanges** entre les territoires de la zone littorale et l'arrière-pays du Calaisis
- Encourager l'**émergence d'offres touristiques** durables sur le territoire

LES ACTIONS FINANCÉES

- Travaux, aménagement et équipement d'espaces à vocation touristique et accueillant du public : campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, musées, monuments, espaces classés
- Professionnalisation des salariés de l'entreprise directement en lien avec le projet
- Aménagement et équipement des espaces d'accueil et d'information touristique pour tous les publics, en vue d'un renforcement de la qualité des accueils
- Développement ou création d'outils numériques à destination des touristes et professionnels pour l'accueil, la réservation, la diffusion et la commercialisation de produits touristiques autour d'un site ou d'un centre d'intérêt, et rassemblant au minimum deux prestations ou services parmi la liste suivante : hébergement, restauration, animation, transport, excursions, visites
- Recherches scientifiques menées par des acteurs académiques dans le domaine du tourisme
- Coopération, de mutualisation entre a minima deux professionnels du tourisme :
- Soutien à la création de produits touristiques rassemblant au minimum deux prestations ou services (hébergement, restauration, animation, transport, excursions, visites) autour d'un site ou d'un centre d'intérêt,
- Soutien à l'achat d'équipements à vocation touristique (événementiel, mobilité, sentiers touristiques, parcours touristiques),
- Soutien à la conception et à la réalisation d'outils numériques pour l'accueil et la réservation
- Organisation d'événementiels, aux actions de communication et de promotion des activités et ressources locales à dimension touristique
- Valorisation des sentiers pédestres, équestres et cyclo, vélo, VTT du territoire : comprenant des actions de signalétique, de balisage, d'information, de création ou réfection de parcours ; de communication numérique ou papier, d'organisation d'événements ou de mise en réseau d'acteurs locaux

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- Syndicats mixtes
- EPCI/Communes
- Établissements publics
- Parc Naturel Régional
- Associations loi 1901
- Exploitants agricoles
- Entreprises artisanales, commerciales et de services /TPE/PME
- Coopératives (SCIC, SCOP)

LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION.
Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % - Plancher d'aides : 3 000 €
Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % - Plancher d'aides : 50 00 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.

LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects.** Ils sont calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location** : salle, transport, matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes** : interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage,
- **Coût d'Études**, évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre
- **Acquisition de logiciels** informatiques et acquisition de brevets, licences
- **Communication : frais de conception** : plaques, panneaux, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, systèmes d'informations

DÉPENSES MATÉRIELLES

- **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables
- **Équipements mobiliers** : chaises, ballons d'assises, tables, fauteuils, bureaux, bornes d'accueil, rangements
- **Équipements sanitaires et vestiaires** douches, WC, lavabos, lave-mains, sèche-mains, distributeurs, rangements
- **Équipements de sécurité** système d'alarme, rideaux et grilles, caméras, détecteurs de présence, détecteurs de fumées, extincteurs, défibrillateurs
- **Équipements informatiques / bureautiques** ordinateurs fixes et portables, claviers, écrans, souris, tablettes, téléphones portables et smartphones, casques de réalité augmentée, audioguides et micros, imprimantes y compris 3D, photocopieurs, scanners, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs
- **Équipements de bien-être** spa, bains nordiques, piscine, sauna, hammam, table de massage, douche sensorielle
- **Pour les évènements** : achat d'équipements et accessoires : décors, costumes, gradins, kiosque éphémère, borne d'accueil, supports d'expositions
- **Achat d'équipements de mobilité** : vélos, vélos électriques, trottinettes y compris électriques, gyropodes, voiturettes électriques, bâtons de marche, vélos cargo, calèches, triporteurs
- **Aménagements et équipements de parcours touristiques** : achat et pose de mobilier urbain, clôtures, achat et pose d'espaces de jeux, de tables d'orientation, de sanitaires, achat et plantations de végétaux
- **Travaux :**
  - Rénovation, réhabilitation, construction neuve pour les lots gros œuvre, couverture, charpente, menuiseries intérieures et extérieures, isolation, doublage, peinture, revêtement de sols, électricité, plomberie, chauffage, VMC, démolition
  - Création ou réfection de sentiers touristiques
- **Communication : Réalisation et/ou pose de signalétiques** : plaques, panneaux, affiches, enseignes, potelets, balisage, signalétique au sol

Réalisation, édition, impression, et/ou diffusion : guides, brochures, affiches, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos

FICHE ACTION 5

GRILLE D'ANALYSE LEADER 2023-2027

ACCOMPAGNER LE RENFORCEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DURABLE DU CALAISIS

BARÊME DE NOTATION	
ADMISSIBILITÉ	> ou égal à 60 % du barême retenu
AJOURNEMENT	entre 50 et 60 % du barême retenu
REJET	en deça de 50 % du barême retenu

BONUS 1 ou 2 points attribué(s) par le comité de programmation au regard de la qualité de la présentation

	1 POINT	2 POINTS	3 POINTS	4 POINTS
MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIATS **coeff 2**	**un partenariat** soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	**deux partenariats** soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	**plus de deux partenariats** soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	**partenariats et mise en réseau** des partenaires, des acteurs locaux et des habitants
IMPACT GÉOGRAPHIQUE	2 communes	une intercommunalité du territoire du GAL	deux intercommunalités du territoire du GAL	le territoire du GAL
LA NATURE DE L'INNOVATION **technologique, d'usage ou sociale**	le projet comporte **une UNIQUE innovation**	le projet comporte **deux innovations** technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	le projet comporte **plus de deux innovations** technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	
LES EFFETS DU PROJET	le projet apporte **une amélioration (sans bouleversement)** pour le fonctionnement de l'entreprise ou pour le territoire, les habitants ou les clients	le projet apporte **une amélioration significative** pour l'entreprise ,le territoire, les habitants ou les clients		le projet engendre **une modification majeure** pour l'entreprise porteuse du projet ET pour le territoire, les habitants ou les clients
DURÉE DE DÉPLOIEMENT	le demandeur présente **un plan d'action sur une année**	le demandeur présente **un plan d'action sur 3 années**	le demandeur présente **un plan d'action sur 5 années**	
L'EMPLOI	le projet permet **la création ou le maintien d'au moins 1 emploi de type CDD,** apprentissage, temps partiel	le projet permet **la création d'un emploi temps plein de type CDI ou CDD de plus de 12 mois**	le projet permet **la création d'au moins deux emplois temps plein de type CDI ou CDD de plus de 12 mois**	
PROMOTION DES RESSOURCES LOCALES **coeff 2**	le projet valorise **une ressource locale** patrimoniale, alimentaire ou naturelle	le projet valorise **plusieurs ressources locales :** patrimoniale, alimentaire ou naturelle	le projet valorise **plusieurs ressources locales** : patrimoniale, alimentaire ou naturelle et justifie d' **une contribution au développement touristique local**	
ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION DÉCARBONNÉE ET DURABLE **domaine de l'énergie, de la mobilité, de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité.**	le projet comporte **un élément** en faveur de la transition décarbonnée et durable		le projet s'inscrit dans **une démarche environnementale globale et formalisée** ex RSE...	
En cas de création ou reprise d'entreprise **FORMATION ET EXPÉRIENCE DU CHEF D'ENTREPRISE**	le dirigeant justifie d'une formation **de moins de 5 jours** en gérance d'entreprise		le dirigeant justifie d'une formation **de 5 jours ou d'une expérience significative** en gérance d'entreprise	